



UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Marseille le 27 mai 2020.

Madame, Monsieur,

L'association professionnelle des Assistants de Régulation Médicale des SAMU-Centre15 (UNARM) a été conviée à la visioconférence d'ouverture du « Ségur de la Santé » en date du 25 mai 2020, dont l'un des objectifs est la reconnaissance et la revalorisation des rémunérations pour les personnels hospitaliers.

Notre association, depuis 2010, a pour but la promotion et la défense des ARM et faisant-fonction, quelques soient leurs statuts.

Le métier d'ARM est placé dans la filière administrative, au sein du corps des « Assistants Médico-administratif », depuis les décrets de juin 2011.

Nous travaillons en collaboration avec les sociétés savantes en lien avec l'Aide Médicale Urgente pour que la profession intègre la filière soins de la Fonction Publique Hospitalière, afin de confirmer la spécificité des missions confiées aux ARM.

Les annonces faites par le Premier Ministre et le ministre des solidarités et de la santé lors de l'ouverture des concertations-négociations, dans le cadre de ce Ségur de la santé, laissaient entendre que toutes les représentations professionnelles seraient consultées.

Nous souhaitons vous rencontrer afin de pouvoir échanger et partager les éléments relatifs à notre métier, et ainsi participer aux débats spécifiques du groupe en charge de l'organisation du système des urgences en santé, et celui en charge des carrières et rémunérations.

D'ores et déjà nous vous indiquons les demandes formulées par les ARM, que nous portons auprès des ministres successifs de la santé et de leurs services (DGOS).

L'UNARM demande :

- à ce que les ARM intègrent la filière soins, avec une grille de salaire en adéquation avec leurs missions,
- des évolutions de carrière vers des postes de Superviseur, de Tuteur de Formation et de Manager,
- la suppression des quotas pour l'accès aux grades supérieurs,
- à ce que la certification actuelle soit portée à un niveau III,
- des recrutements suffisants pour assurer une qualité de service en adéquation avec les recommandations de nos sociétés savantes, selon nos calculs près de 350 postes.

L'association professionnelle sollicite d'être associée à l'ensemble des auditions et des séances de travail en lien avec les dossiers concernant les questions de régulation médicale, de l'organisation des soins non programmés, du Service d'Accès aux Soins ainsi que les discussions concernant les métiers de l'Hôpital Public et des Services de Santé.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur en nos cordiales salutations.

Patrice Beauvilain
Secrétaire Général
07.82.57.73.72